



Photo : Hubert Simard

Bulletin d'information

Juin 2006

Le mot de la présidente

Chers membres,

La dernière année fut sans doute la plus active au MCI avec une multitude de dossiers chauds auxquels nous avons pris une part active. Nous sommes très heureux des actions accomplies depuis juin 2005 et notre plus grand succès fut d'avoir complété l'étude Opération Santé du Lac au Vermont. Celle-ci nous permet d'avoir un portrait de l'état de santé du lac dans sa totalité. Le programme SAGE dans Fitch Bay, un projet de maîtrise en collaboration avec l'Observatoire de l'environnement et du développement durable de l'Université de Sherbrooke, les cours de reboisement, les colloques avec les associations sont autant de réalisations et d'actions concrètes découlant du Plan d'action de la première phase de cette importante étude.

Nous avons aussi pris une part active à la protection de l'intégrité écologique et territoriale du parc national du Mont-Orford devenu un symbole pour des milliers de Québécois. Nous avons centré notre attention sur des projets

qui ont affecté la santé du lac : la construction du Club de golf Memphrémagog, l'abattage illégal d'arbres en bordure du lac et les projets d'agrandissement des sites d'enfouissement. Le MCI renforce ses interventions auprès des élus municipaux afin de leur faire connaître ses préoccupations sur les problèmes environnementaux touchant la qualité du lac. Ainsi ils peuvent agir directement pour protéger l'environnement dans les domaines de leurs compétences.

Nous vous invitons à suivre de près les modifications annoncées au schéma d'aménagement de la MRC afin que le développement de la région ne se fasse pas au détriment de la protection de l'environnement et de notre qualité de vie.

Afin que vous puissiez poser des gestes concrets pour la protection du lac et prendre une part active à la protection du lac, nous préparons un Code d'éthique des résidents du bassin versant. Nous vous invitons à étudier vos comportements comme riverains et à les modifier au besoin pour améliorer la qualité du lac.

Cette année, le MCI a perdu deux de ses plus grands collaborateurs et le lac Memphrémagog deux de ses plus ardents défenseurs. monsieur

Stewart Hopps, décédé le 5 octobre 2005, fut l'un des premiers à joindre les fondateurs du MCI et il a consacré plus de 50 ans à la défense de ce lac. Le MCI a créé en 2005 le prix commémoratif Gordon Kohl à la mémoire de ce fondateur du MCI et monsieur Hopps en fut le premier récipiendaire. La région a perdu le 5 février dernier un autre grand citoyen, monsieur Jacques Boisvert, le père de Memphré, notre monstre sympathique. Ses 7000 plongées dans le lac l'avaient amené à témoigner de la fragilité et de la détérioration de ce lac. Le MCI tient aujourd'hui à rendre un vibrant hommage à ces deux pionniers de la protection de l'environnement de notre région.

En terminant, je tiens à remercier tous les membres du Conseil d'administration pour leur travail remarquable. Nous vous remercions d'être membre du MCI et sachez que votre appui moral et financier est primordial à notre action.

Bon été à tous !

Gisèle Lacasse-Benoît
Présidente

Protection du Parc national du Mont-Orford

En juin 2005, le bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE) rendait son rapport et concluait :...



Photo : Yves Tremblay

Page 3

Les suites de l'Opération Santé du lac

En 2004, Le MCI a effectué, en collaboration avec le RAPPEL, la plus importante étude...



Page 2

Assemblée générale 2006

Cette année l'assemblée générale des membres du MCI aura lieu le samedi 5 août à 9 h 30 au Centre Murray Memorial de Georgeville. Venez rencontrer le comité d'administration et discuter des questions qui vous tiennent à coeur.



Site Web du MCI memphremagog.org

À cause du manque d'espace, certains articles ont été abrégés et publiés dans leur version intégrale dans notre site. Deux nouvelles études y sont aussi disponibles : **Opération santé du lac : Vermont** et le projet **SAGE-MCI de la baie Fitch**. Pour recevoir nos plus récentes nouvelles, inscrivez-vous à notre « **Infolettre** ».

Les suites de l'Opération Santé du lac



En 2004, Le MCI a effectué, en collaboration avec le RAPPEL, la plus importante étude menée sur le lac Memphrémagog du côté canadien, appelée Opération santé du lac. Plusieurs des recommandations de cette étude furent appliquées dès l'été 2005.

Le secteur de Fitch Bay, identifié comme un des secteurs du lac les plus endommagés, fut notre première priorité. Le MCI a donc entrepris le programme SAGE, (Schéma d'action globale pour l'eau) en faisant un inventaire complet du bassin versant. Cette action fut possible grâce à l'initiative de madame Sandra Marshall, résidente de Fitch Bay, la collaboration de plusieurs citoyens, l'appui financier de la municipalité et la supervision du RAPPEL.

Les résultats de l'étude SAGE furent présentés au conseil municipal et aux citoyens au printemps 2005 afin d'étudier les

actions à prendre et mettre à exécution les recommandations.

Le deuxième secteur du lac posant problème était la partie nord du lac. Nous avons financé un projet de maîtrise supervisé par monsieur Olivier Thomas directeur de l'Observatoire de l'environnement et du développement durable de l'Université de Sherbrooke. Ce projet consiste à faire un portrait global de la baie de Magog et une analyse critique des pratiques d'aménagement en zone touristique en regard des critères de développement durable. Les résultats de cette recherche sont attendus au printemps 2007.

Une des missions du MCI est de mettre en commun nos connaissances touchant l'environnement et de prendre des actions en concertation avec les intervenants du milieu. Depuis deux ans, lors de journées d'étude, nous avons donc réuni les maires, les échevins, les inspecteurs municipaux et les dirigeants des associations riveraines du lac.

Tout comme l'été dernier, nous prévoyons en 2006 faire l'inventaire des plantes aquatiques du lac afin de faire une mise à jour de notre étude. Également, nous faisons l'analyse de la qualité de l'eau pour le MDDEP.

De plus, le MCI offre un programme de reboisement aux citoyens et aux associations riveraines qui veulent mettre en place des programmes d'éducation et de formation sur la renaturalisation des berges. Pour connaître

nos services ou pour entrer en communication avec Philippe, responsable de ces programmes, consultez notre site internet.

Robert Benoît
Administrateur

Inspecteurs municipaux

Austin

Stephen Nicholson : (819) 843-2388

Potton

Marie-Claude Lamy : (450) 292-3313

Ville de Magog

Sylvain Thomas, chef de service,
Christian Lamoureux : (819) 843-7106

Ville de Magog, Canton de Magog

Daniel Charron
Daniel Couture : (819) 843-3286

Canton de Stanstead

Luc Savard : (819) 876-2948

Ogden

Gilles Bélanger : (819) 876-7117

Ville de Stanstead

Julie Desnoyers : (819) 876-7181

Opération santé du lac - Vermont



En mai 2005, Robert Benoit, membre du conseil du MCI, et moi avons assisté à une rencontre du *Québec-Vermont Steering Committee for the Management of Lake Memphrémagog*, communément appelé «entente Québec-Vermont».

Au cours de la rencontre, le MCI a été invité à présenter les conclusions de son étude «Opération santé du lac» faite sur la partie québécoise du lac par le RAPPEL en 2004. Les résultats, présentés par le RAPPEL, ont été accueillis avec enthousiasme par les participants du Vermont. Quand le MCI a offert son aide financière pour réaliser la même étude sur la partie américaine du lac, Canute Dalmasse, *Deputy Secretary* au *Vermont Agency of Natural*

Resources, s'est empressé d'accepter. Après discussions, il a été conclu que le Vermont et le MCI assumeront respectivement les deux tiers et le tiers des 21 000 \$ que coûte l'étude.

Si le MCI était tout à fait prêt à entreprendre l'opération sur le terrain, il ne s'attendait toutefois pas aux multiples formalités à remplir pour obtenir les autorisations nécessaires à la réalisation d'une étude canadienne dans les eaux américaines par une équipe canadienne. Pendant deux mois, nous avons eu des échanges quotidiens avec Waterbury (Vermont) et Washington (D.C.) afin de satisfaire les exigences de diverses autorités (*Department of Homeland Security, Customs and Border Protection, U.S. Immigration et NAFTA*), de faire reconnaître les compétences de notre équipe, de souscrire des assurances, etc., pour que les membres de l'équipe du RAPPEL puissent obtenir leur visa TN. Mais, soit dit en passant, nous avons bénéficié d'une collaboration immanquablement amicale et empressée tout au long du processus.

Le 8 mai 2006, le MCI a organisé des conférences de presse en anglais et en français

au Gateway Center à Newport (Vermont), au cours desquelles Camille Rivard-Sirois, chef de l'équipe du RAPPEL, a fait part de ses constatations et a proposé de nombreuses pistes de solutions. Comme pour la partie québécoise du lac, la partie vermontoise montre des symptômes considérables d'érosion et d'eutrophication accélérée. Une grande partie des rives ont été déboisées et dénaturées. Trois tributaires principaux amènent un apport inquiétant de phosphore et des matières en suspension. Six zones prioritaires d'intervention ont été désignées.

L'étude sur la partie vermontoise du lac constitue un événement historique, marquant la première fois qu'une étude est faite sur la santé du lac Memphrémagog dans sa totalité. Pour obtenir un exemplaire du rapport ou pour l'acheter sur CD-ROM, veuillez visiter le site Web du MCI.

Donald Fisher,
Vice-président

Parc national du Mont-Orford



En juin 2005, le Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE) rendait son rapport et concluait : «... l'échange de terrains proposé et la construction d'unités d'habitation porteraient atteinte à l'intégrité écologique du parc national». Le 6 mars dernier, le Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs a annoncé qu'il déposerait un projet de Loi spéciale afin de mettre en vente par appel d'offre 648 hectares du parc national du Mont-Orford, incluant les monts Orford, Giroux et Alfred Desrochers pour permettre la construction de 1000 unités d'habitation.

Cette décision est improvisée et étonne puisque même les promoteurs n'ont jamais demandé ça ! En procédant ainsi le gouvernement contourne la Loi sur les parcs qui prévoit que ce territoire est préservé en **permanence et que la vente des terrains d'un parc est illégale**. Ainsi, il ignore des processus démocratiques qui s'appliquent habituellement lors d'une décision aussi importante ; l'obligation de tenir des audiences publiques lorsque les limites d'un parc sont modifiées, la consultation des divers comités interministériels et un débat démocratique au sein du caucus des députés.

De plus, avant de céder ce territoire au ministère des terres publiques, le gouvernement a l'obligation légale de prouver que ce territoire n'est plus valable pour la conservation. Nous savons que le territoire sous bail de la station de ski est à 80 % boisé et que pendant huit mois de l'année la nature reprend ses droits.

La raison invoquée par le gouvernement serait que la station de ski est déficitaire. Comme preuve le ministre a déposé les états financiers du promoteur sans évaluer la qualité de la gestion. La coalition SOS Parc Orford, dont le MCI est membre actif, après avoir comparé les chiffres avec les autres stations majeures du Québec, a démontré que des dépenses gonflées identifient des choix de gestion douteux et que la station bien gérée donnerait des bénéfices annuels. En ce qui touche la création d'emploi, le développement domiciliaire peut se faire à l'extérieur du parc sur les terrains que les promoteurs détiennent en bordure du parc sur le flanc sud du Mont Giroux. Le deuxième argument du gouvernement est qu'une station de ski et un terrain de golf n'ont par leur place dans un parc mais la double mission conservation et récréation fait partie de l'histoire du parc depuis sa création et fait l'objet d'un consensus social.

Ce dossier a reçu une couverture médiatique sans précédent et des commentaires négatifs de la presse du Québec à l'égard de ce projet bâclé du gouvernement Charest. En quelques semaines, la coalition SOS Parc Orford a reçu l'appui de 75 000 citoyens et de 107 associations et groupes environnementaux, politiques, sociaux et syndicaux. Des actions mises en place nous ont démontré une opposition massive et spontanée des citoyens contre ce projet de privatisation de notre patrimoine naturel. Un premier rassemblement de 3 000 personnes a eu lieu à Orford le 26 mars suivi d'un spectacle bénéfique organisé par Clémence Desrochers. L'événement, auquel ont participé de nombreux artistes a fait salle comble à Sherbrooke. De plus, une marche record comptant plus de 12 000 personnes a eu lieu le 22 avril à Montréal.

Ce dossier régional est devenu un enjeu provincial et national. Nous réitérons notre demande au gouvernement de respecter la Loi sur les parcs et de retirer son projet de Loi spéciale. Nous continuons d'espérer que l'immense désapprobation sociale saura convaincre le gouvernement de réévaluer sa position et de respecter les vœux des pionniers qui ont créé ce parc en 1938 afin de «*préserver ces terres de la colonisation*» .

Gisèle Lacasse-Benoît
Présidente

Club de Golf

Version intégrale de l'article sur le site

Un club de golf privé, Club de golf Memphrémagog, est en construction à 2 km du lac. Il est dommage de constater qu'en 2003, malgré l'opposition de la CPTAQ, le Tribunal administratif du Québec a renversé cette décision et donné le feu vert au dézonage permettant de retirer de la zone agricole 282.5 acres et de couper complètement 150 acres d'érables matures. Le bassin versant du lac vient de perdre un important couvert forestier entraînant des impacts environnementaux importants pour le lac. Le MCI a constaté que le Club de golf Memphrémagog a fait l'objet de trois avis d'infraction entre mars et octobre 2005 et que ce dossier est depuis entre les mains du service des enquêtes du MDDEP. Le MCI a donc voté une résolution demandant à la MRC Memphrémagog, à la municipalité de Magog et au MDDEP

de faire arrêter immédiatement les travaux jusqu'à ce que toute forme de contamination du lac soit totalement contrôlée. De plus, nous avons demandé que le site soit conforme aux normes et exigences décrites dans le certificat d'autorisation du MDDEP et de faire en sorte que les propriétaires de ce club de golf sécurisent le site de construction avant l'hiver afin de protéger le lac Memphrémagog contre toute érosion prévisible lors des pluies automnales et des crues printanières. Les actions entreprises par les autorités s'avèreront-elles suffisantes ? Le MCI reste vigilant.

Gisèle Lacasse-Benoît
Présidente

IN MEMORIAM



Stewart Hopps

Jacques Boisvert

Photo : Jacques Courtemanche

Cercle du patrimoine

Le MCI tient à souligner la générosité des membres du cercle du patrimoine au cours des années 2005 et/ou 2006.

Intersan

Version intégrale de l'article sur le site

En décembre 2005, Intersan, la compagnie qui gère le site d'enfouissement de Magog, a déposé une demande de permis pour ouvrir un nouveau site sur sa propriété à Magog. Après deux refus la compagnie réclame maintenant une capacité annuelle de 60 000 tonnes.

La résolution du MCI énonce les raisons de son opposition à cette nouvelle demande d'Intersan. Nonobstant l'amélioration de la technologie ou

les prétendus bénéfiques qu'en retirerait notre région, notre position à long terme est à l'effet qu'un site d'enfouissement n'a pas sa place dans le bassin versant du lac Memphrémagog. Rappelons que nous avons défendu cette position dans le cas de l'agrandissement du site de Coventry au Vermont.

Selon la MRC Memphrémagog, le projet devrait faire l'objet d'audiences du BAPE au début de 2007. Le texte qui suit est la conclusion de la résolution adoptée par le MCI et transmise aux maires de la MRC en février 2006.

Le MCI demande aux maires de la MRC de Memphrémagog de refuser le projet d'agrandissement du site Interlan et de trouver des solutions alternatives pour l'enfouissement des déchets à l'extérieur du bassin versant du lac Memphrémagog.

*Madeleine Saint-Pierre
Vice-présidente*

Avez-vous renouvelé votre adhésion au MCI ?

Version intégrale de l'article sur le site

Depuis 2004, nous avons fait des efforts de recrutement qui ont porté fruit avec des augmentations de 10 % en 2004 et de 8 % en 2005. Encore cette année, nous poursuivons ces efforts afin d'être représentatifs des résidents et des utilisateurs du lac. Cette campagne se poursuivra cette année dans les municipalités d'Ogden et du Canton de Stanstead. Nous croyons que plus nous sensibiliserons de nouveaux membres plus il y aura d'impacts positifs sur la santé du lac et sur la qualité de l'eau. Prenez quelques instants pour renouveler votre adhésion au MCI en remplissant le formulaire inclus. Vous pouvez aussi nous aider en invitant des gens de votre entourage à devenir membre. Pour toute question, n'hésitez pas à contacter un de nos administrateurs.

*Louise Lapointe
Administratrice*

Schéma d'aménagement MRC de Memphrémagog

Version intégrale de l'article sur le site

La MRC Memphrémagog a entrepris des procédures de modification de son schéma d'aménagement. Dans le document *Vision de développement* on lit, en page 13, que la MRC veut dézonner les terres de classe 7 représentant 37 % du territoire de la MRC. Ceci est inquiétant et c'est pourquoi nous vous demandons de surveiller de près les modifications au schéma d'aménagement de la MRC et au plan d'urbanisme de votre municipalité, prévues

dans les prochains mois. Nous vous invitons à devenir membre des comités consultatifs en urbanisme de vos municipalités respectives et à participer en grand nombre aux diverses réunions de consultation. Les prochaines années seront cruciales pour la protection ou la détérioration de notre milieu naturel et par conséquent, de notre qualité de vie.

*Gisèle Lacasse-Benoît,
Présidente*

Patrouille du lac 2005-2006

L'été 2005 a été l'un des plus productifs de l'histoire de la patrouille du lac du MCI, le beau temps ayant permis de sillonner davantage le lac et de rencontrer plus de gens que par le passé, en plus de faciliter les programmes de prélèvements d'eau.

Avant le début de la saison, nos patrouilleuses, Mona Elzarka et Emmanuelle Danserault, ont rencontré les inspecteurs municipaux des cantons de Potton, d'Ogden et de Stanstead, de la municipalité d'Austin et de la ville de Magog; il a été convenu qu'elles seraient « leurs yeux et leurs oreilles » sur l'eau. Équipées d'un GPS et d'un téléphone cellulaire, elles ont identifié les secteurs de problèmes potentiels.

Nos patrouilleuses ont fait des prélèvements d'échantillon d'eau à dix endroits, à quatre reprises pour le MDDEP dans le cadre d'un programme d'analyse annuel. Elles ont prélevé des spécimens de plantes aquatiques à des endroits choisis en continuation de l'Opération santé du lac-Québec de 2004. En participant au projet Opération santé du lac-Vermont et en visitant les riverains, elles ont augmenté la visibilité de la patrouille dans la partie américaine du lac.

Par ailleurs, elles ont été très bien accueillies dans les camps de jour de Mansonville, Georgeville, Plage Southière, Cedar Lodge et Hermitage Club, où elle ont donné aux enfants et à leurs parents des renseignements sur la faune et la flore marines, les végétaux, l'écoulement des eaux et l'érosion, et plusieurs autres problèmes concernant l'environnement autour du lac.

Cet été, la patrouille poursuivra le programme de promotion de la flore riveraine entrepris l'été dernier. Comme toujours, nous vous prions de faire bon accueil à nos patrouilleurs lorsque vous les rencontrez. Ils ont toutes sortes de dépliants gratuits à distribuer et d'articles de promotion à vendre. N'hésitez pas à leur poser vos questions sur la santé de notre lac.

Pour terminer, nous vous encourageons à nous signaler tout problème que vous constatez sur le lac, aux coordonnées que vous trouverez dans notre bulletin et sur notre site Web.

*Pat Trudel
Trésorier*

Membres du conseil d'administration de MCI (2005-2006)

Gisèle L. Benoît
Présidente
Austin
(819) 868-1369

David Monty
Austin
(819) 847-2600

Andy Cowell
Georgeville
(819) 847-0668

Pat Trudel
Trésorier
Mansonville
(450) 292-3550

Robert Benoît
Austin
(819) 868-1369

Wilder Lewis
Austin
(450) 538-2096

Donald R. Fisher
Vice-président
Austin
(819) 843-4102

John Ward
Newport
(802) 334-6022

Jean-Claude Duff
Austin
(819) 843-2131

Tom Fletcher
Secrétaire
Magog
(819) 868-8890

Jacques Charbonneau
Magog
(819) 847-0992

Jan Lundgren
Austin
(450) 292-3964

Madeleine Saint-Pierre
Vice-présidente
Austin
(819) 843-6063

Renée Joyal
Magog
(819) 843-5846

Louise Lapointe
Magog
(819) 868-1830

Numéros utiles

Ministère du Développement durable, Environnement et Parcs (Estrie) :

(819) 820-3882
Urgence : Yvan Tremblay, poste 248
Technique : Richard Smith, poste 253

Patrouille nautique de la MRC Memphrémagog :

(819) 620-7669 / (819) 821-0435

Urgence environnement Québec 24 heures :

(866) 694-5454

Urgence Faune : (800) 463-2191

Patrouille du lac MCI : (819) 620-3939

Nouveau !

Le numéro de téléphone du MCI est changé pour le (819) 340-8721